

Pendant l'intervalle de cette cérémonie, l'avocat consistorial, M. le commandeur Capogrossi-Guarna, a plaidé pour la troisième fois devant le Pape, en faveur de la cause de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc, et Sa Sainteté a répondu par la formule rituelle : *Ad Sacram Rituum Congregationem, ut videat et referat*. Le Souverain Pontife s'étant alors levé devant le trône a béni tous les assistants et ayant de nouveau pris place sur la *sedes gestatoria*, il est revenu avec le même cérémonial qu'auparavant et entouré du Sacré Collège et de toute la cour, à la salle ducale et à celle des *Paramenti*, où il a déposé les ornements sacrés pour rentrer avec sa noble cour, dans ses appartements particuliers.

Ensuite les EEmes et RRmes cardinaux se sont rendus processionnellement à la chapelle Sixtine, précédés des chapelains-chantres pontificaux qui chantaient le *Te Deum*. L'hymne d'actions de grâces achevée, S. Em. le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, a récité l'oraison *Super creatos cardinales* et, au sortir de la chapelle Sixtine, les nouveaux princes de l'Eglise ont reçu, pour la seconde fois, le baiser de paix de leurs EEmes collègues.

Outre le Sacré-Collège et les personnages mentionnés plus haut dans le cortège papal, ont assisté au consistoire de ce matin dans les tribunes réservées de la salle Royale : le prince héritier de Suède ; les membres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, avec le personnel de leurs légations respectives, tous en grand uniforme, les chevaliers de l'ordre de Malte ainsi que de nombreuses familles du patriciat romain. L'espace libre entre les stalles des cardinaux et les tribunes des chantres était littéralement rempli par une assistance d'élite où l'on peut dire que tous les pays étaient représentés, offrant ainsi l'image de l'Eglise universelle réunie